

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006**

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

**1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : METHOXY PROPOXY PROPANOL  
Nom de la substance : (2-méthoxyméthylethoxy)propanol  
No.-CAS : 34590-94-8  
No.-CE : 252-104-2  
Numéro d'enregistrement : 01-2119450011-60-xxxx  
Synonymes et Autres noms : DIMETHOXY PROPANOL  
DI METHOXY PROPANOL

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Restrictions d'emploi recommandées : A ce jour, nous ne disposons pas d'informations relatives à des restrictions d'usages. Ces informations seront incluses dans cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : BRENNTAG S.A.  
Avenue du Progrès 90  
FR 69680 CHASSIEU

Téléphone : +33(0)4.72.22.16.00  
Téléfax : +33(0)4.72.79.53.74  
Adresse e-mail : FDS@brenntag.fr  
Personne responsable/émettrice : Service Sécurité Environnement Réglementation Qualité

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
0800 07 42 28 appel depuis la France  
+33 800 07 42 28

Accès aux centres anti-poisons  
(serveur ORFILA de l'INRS)  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
Informations limitées aux intoxications  
01 45 42 59 59 appel depuis la France

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

+33 1 45 42 59 59

**2. Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

**Effets néfastes les plus importants**

- |                                       |   |  |
|---------------------------------------|---|--|
| Santé humaine                         | : | Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.   |
| Dangers physico-chimiques             | : | Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.<br>Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement. |
| Effets potentiels sur l'environnement | : | Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.<br>Pas de données supplémentaires disponibles.                       |

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux Règlement (CE) No 1272/2008.

**Etiquetage supplémentaire:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Autre information d'étiquetage:**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ** conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

Autres informations : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**2.3. Autres dangers**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

**3. Composition/ informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
No.-CAS : 34590-94-8		---	---	---
No.-CE : 252-104-2				
Enregistrement : 01-2119450011-60-xxxx	<= 100			

**Autres composants**

Nom Chimique	Numéro d'identification		Concentration [%]
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	No.-CAS	: 34590-94-8	
	No.-CE	: 252-104-2	
	No. d'enregistrement	: 01-2119450011-60-xxxx	<= 100

**4. Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux : Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006**

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Pas de données supplémentaires disponibles.

Effets : Pas de données supplémentaires disponibles.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.  
Pas de données supplémentaires disponibles.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection )

Autres informations : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

dans les canalisations.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Autres informations : Risque de glissade si le produit est déversé.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

**7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006**

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer dans un endroit frais. Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Substances liquides combustibles; Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans un endroit bien ventilé. Forme des peroxydes avec l'air. Le produit est hygroscopique.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

**8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

<b>Composant: (2-méthoxyméthylethoxy)propanol</b>	<b>No.-CAS 34590-94-8</b>
---	-------------------------------

**Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

INRS (FR), Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):  
50 ppm, 308 mg/m<sup>3</sup>  
Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

INRS (FR), Désignation de la peau:  
Peut être absorbé à travers la peau.

EU ELV, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):  
50 ppm, 308 mg/m<sup>3</sup>  
Indicatif

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006**

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

**Mesures d'ordre technique**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Équipement de protection individuelle**

*Protection respiratoire*

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Appareil respiratoire avec filtre.

*Protection des mains*

Conseils : Gants résistants aux solvants

*Protection des yeux*

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

*Protection de la peau et du corps*

Conseils : Porter un vêtement de protection approprié.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : liquide

Couleur : clair  
incolore

Odeur : d'éther

Seuil olfactif : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

pH : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Point/intervalle de fusion : env. -83 °C

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006**

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

Point/intervalle d'ébullition	: 189,6 °C (1013 hPa)
Point d'éclair	: 75 °C (1013 hPa)
Taux d'évaporation	: A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.
Inflammabilité (solide, gaz)	: A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.
Limite d'explosivité, supérieure	: 10,4 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1,4 %(V)
Pression de vapeur	: 0,4 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: env. 5,1 (env. 24 °C)
Densité	: 0,95 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Hydrosolubilité	: (25 °C complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Kow 0,004 (25 °C)
Température d'inflammation	: A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.
Décomposition thermique	: A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.
Viscosité, cinématique	: 4,55 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
Explosibilité	: La formation des mélanges explosifs d'air et vapeur est possible.
Propriétés comburantes	: A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

**9.2. Autres informations**

Pas de données supplémentaires disponibles.

**10. Stabilité et réactivité**

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

**10.1. Réactivité**

Conseils : Pas d'information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Pas de données supplémentaires disponibles.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Peut former des peroxydes explosifs. Incompatible avec des agents oxydants.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Chaleur, flammes et étincelles. Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants, L'oxygène

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
: , Monoxyde de carbone

**11. Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Oral(e)**

DL50 : > 4,0 mg/kg (rat; Substance d'essai: Se réfère à la substance pure.)

**Inhalation**

CL50 : (rat; 7 h)  
Le produit pulvérulent peut être irritant pour les voies respiratoires.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006**

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

**Dermale**

DL50 : 9,5 mg/kg (lapin; Substance d'essai: Se réfère à la substance pure.)

**Irritation****Peau**

Résultat : Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

**Yeux**

Résultat : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

**Sensibilisation**

Résultat : non sensibilisant(e)

**Autres informations**

Autres informations toxicologiques : L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central et une narcose.

**12. Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité aiguë****Poisson**

CL50 : 10,0 mg/l (Pimephales promelas; 96 h)

**Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.**

CL50 : 1,919 mg/l (Daphnie; 48 h) (Toxicité pour les daphnies)

**Algue**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

CE50 : 1,0 mg/l (Selenastrum capricornutum; 72 h)

**Bactérie**

EC10 : 4,168 mg/l (Pseudomonas putida)

**Toxicité chronique**

**Invertébrés aquatiques**

NOEC : 0,5 mg/l (Daphnia magna; 22 jr)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité**

**Biodégradabilité**

Résultat : 77 - 84 % (Durée d'exposition: 28 jr)(Closed Bottle Test)  
Facilement biodégradable

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation**

Résultat : Ne montre pas de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

**Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

**12.6. Autres effets néfastes**

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

**Information écologique supplémentaire**

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Contacter le fabricant.
- Emballages contaminés : Vider les restes. Risque d'explosion. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Eliminer comme produit non utilisé.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

**14. Informations relatives au transport**

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID et le code IMDG.

**14.1. Numéro ONU**

Non applicable

**14.2. Nom d'expédition des Nations unie**

Non applicable

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Non applicable

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

IMDG : Non applicable

**15. Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementation relative aux installations classées : 1432 Stockage de liquides inflammables en réservoirs manufacturés. 1434 Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables. 1433 Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

**16. Autres informations**

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.  
Autres informations**

Autres informations : Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**METHOXY PROPOXY PROPANOL**

Version 1.0

Date d'impression 25.07.2013

Date de révision 17.06.2011

interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Réservé aux utilisateurs professionnels. Attention - Eviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

|| Indique la section remise à jour.